BAC DE SES · SESSION 2021

EC3 · Raisonnement sur dossier documentaire

Centres étrangers | Sujet 1 | Structure sociale

Vous montrerez que l'approche en termes de classes sociales peut être remise en cause pour rendre compte de la société française actuelle.



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Rédige une introduction, un développement en plusieurs parties, puis une conclusion.
- Rédige chaque partie avec la méthode AEI : Affirmation, Explication, Illustration.
- Utilise tous les documents, en combinant tes connaissances et les données des documents.
- Fais attention à ce que chaque partie réponde explicitement à la question posée, pour éviter le hors-sujet.
- Temps conseillé : environ 2 h à 2 h 30.



Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

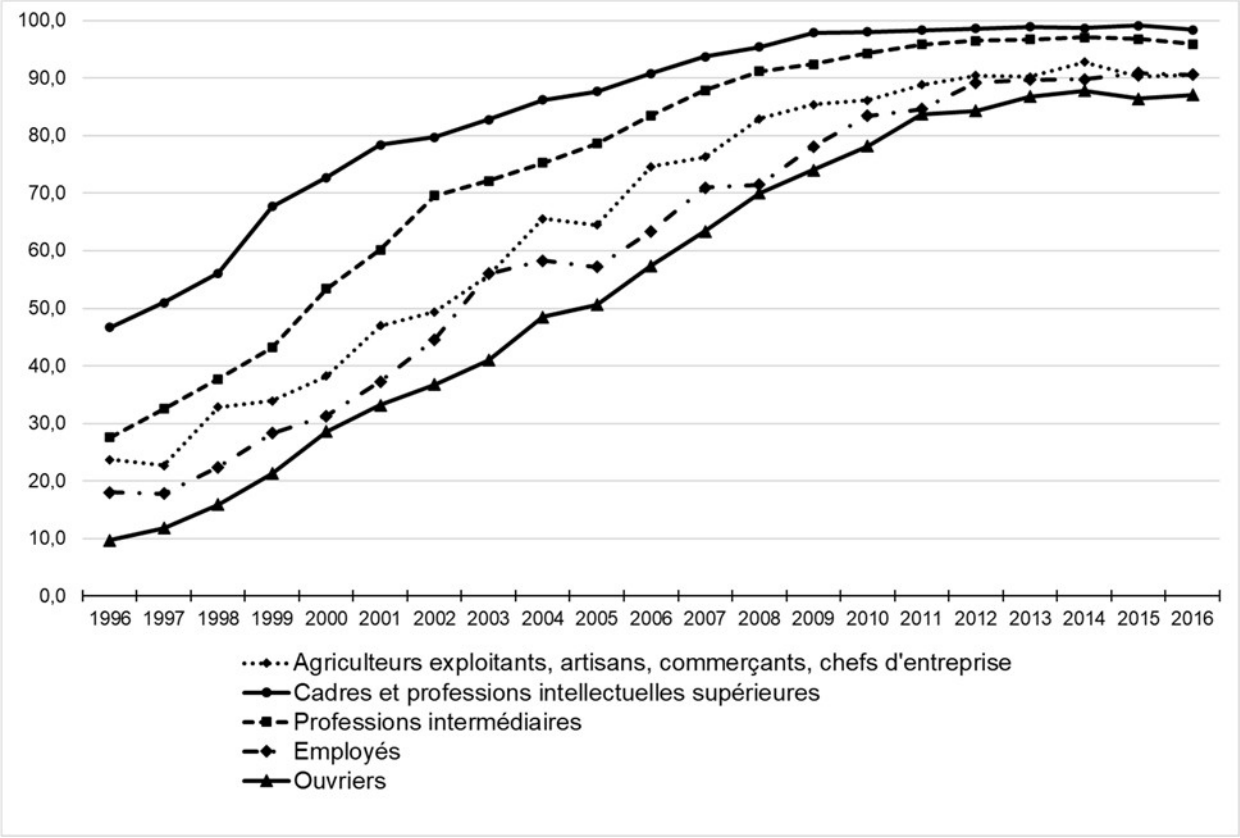
Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire ***(10 points)***

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'approche en termes de classes sociales peut être remise en cause pour rendre compte de la société française actuelle.

DOCUMENT 1

Taux d'équipement des ménages en micro-ordinateur (y compris portable) en France, en pourcentage, entre 1996 et 2016, selon la catégorie socio-professionnelle



Champ : ensemble des ménages en France métropolitaine.

Source *:* « Équipement des ménages 1996-2016 »*, Insee Résultats*, INSEE, 2017.

DOCUMENT 2

Dans la nomenclature socioprofessionnelle de l'INSEE, le groupe socio-professionnel (GSP) vise à décrire des groupes réels, dont les membres partagent un sentiment d'appartenance collective : « Les personnes appartenant à une même catégorie sont présumées être susceptibles d'entretenir des relations personnelles entre elles, avoir souvent des comportements et des opinions analogues, se considérer elles-mêmes comme appartenant à une même catégorie et être considérées par les autres comme appartenant à une même catégorie. » (*Code des métiers*, INSEE, 1968). […]

[Le GSP « professions intermédiaires »] comprend des professions ayant connu une forte expansion dans les années 1960 et 1970 (Thévenot,1983) : les « instituteurs et assimilés », les « professions intermédiaires de la santé et du travail social », les « professions intermédiaires administratives de la fonction publique », les « professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises », les « techniciens », les « contremaîtres et les agents de maîtrise ».

Depuis les années quatre-vingt, ces professions sont affectées par une recomposition de l'emploi public, par une croissance significative du secteur privé et par l'élévation du niveau des diplômes. Mais elles restent polarisées. D'un côté, on trouve les professions de la santé, du social et de l'enseignement, qui sont les plus diplômées, les plus féminisées, et dont les origines sociales sont les plus élevées. De l'autre, se situent les contremaîtres, catégorie moins diplômée, plus masculine et d'origine plus populaire. Au milieu, et en plein essor, les trois autres catégories socio- professionnelles (CS) : les autres professions intermédiaires du public, du privé et les techniciens. […]

[Le] groupe socioprofessionnel [des professions intermédiaires] est [donc] polarisé. D'un côté, les professeurs des écoles, instituteurs et assimilés, les professions intermédiaires de la santé et du travail social ont un sentiment d'appartenance à une classe sociale plus souvent orienté vers le « haut ». De l'autre, les techniciens, les contremaîtres et les agents de maîtrise se positionnent fortement vers le « bas ».

Source : Agnès PÉLAGE et Tristan POULLAOUEC, « "Le haut du panier de la France d'en bas "? Le sentiment d'appartenir à une classe sociale chez les membres des professions intermédiaires », *Revue française des affaires sociales*, 2007.

Note : la nomenclature des PCS, établie par l'INSEE, définit 8 groupes socioprofessionnels (GSP). Chaque GSP regroupe plusieurs catégories socioprofessionnelles qui elles-mêmes sont constituées de différentes professions.

DOCUMENT 3

Évolution de l'espérance de vie à 35 ans par sexe pour les cadres et les ouvriers

En années

	Homme cadre	Homme ouvrier	Femme cadre	Femme ouvrier
1976-1984	41,7	35,7	47,5	44,4
1983-1991	43,7	37,3	49,7	46,3
1991-1999	45,8	38,8	49,8	47,2
2000-2008	47,2	40,9	51,7	48,7
2009-2013	49,0	42,6	53,0	49,8

Champ : France métropolitaine.

Lecture : en 2009-2013, l'espérance de vie à 35 ans des femmes cadres est de 53,0 ans.

Source : Nathalie BLANPAIN, « Les hommes cadres vivent toujours 6 ans de plus que les hommes ouvriers », *Insee Première*, INSEE, février 2016.